

### **Article 1 – Organisateur**

L'Embrun Trail est une course nature organisée par l'Embrunais Athlétique Club (EAC). En tant qu'organisateur, l'E.A.C et ses préposés sont couverts par une assurance Responsabilité Civile souscrite auprès de GAN ASSURANCES, Agent Jean –Luc Melgazza – Rue de la Liberté – 05200 EMBRUN.

Les personnes mandatées pour l'organisation de cette manifestation sont

- Jacques PIERRECY : 06 41 81 26 56
- Claude VILQUIN : 07 82 67 19 65

### **Article 2 - Epreuves**

Liste des épreuves :

Le samedi 20 juillet à 18h00 aura lieu l'Urban trail découverte. La distance sera de 5 km. Le départ et l'arrivée se feront sur la place Barthelon à Embrun.

Le dimanche 21 juillet aura lieu l'Embrun Trail, départ à 8h30 du 26 km avec un dénivelé de 1520+ et 1520-m. Le point de départ sera la place Barthelon .

L'arrivée des 2 courses se fera au plan d'eau d'Embrun

**10h départ au plan d'eau du 12 km 348+ et -**

***Pour le 26 km une navette est prévue pour emmener les coureurs du parking du plan d'eau au site de départ***

En cas de mauvaises conditions météorologiques l'organisation se réserve le droit à prendre le parcours de repli.

### **Article 3 – Modalités d'inscription**

Les inscriptions se feront en ligne sur [www.KMS/](http://www.KMS/) ou sur [eac-embrun.com](http://eac-embrun.com) ou bien par courrier à l'adresse suivante :

Embrunais Athlétique Club  
17 rue des violettes  
05200 EMBRUN

#### Age requis

- Les âges sont indiqués au 31 décembre de l'année en cours
- Urban trail (5 km) tous les âges à partir de 2003
- 12km; tous les âges à partir de 2000
- 26 km : tous les âges à partir de 2000

#### **Certificat médical (Article L. 231-3 du Code du Sport)**

- **Coureurs licenciés** : fournir la photocopie de la licence de l'année en cours
- Pour les adhérents de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) les titulaires d'une licence Athlé Compétition/Athlé entreprise/Athlé Running ou d'un Pass'Running

Pour les autres licenciés : présentation d'une licence sportive faisant apparaître par tous les moyens la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition (licence délivrée par la FSCF, FSGT ou l'Ufolep)

- **Coureurs non licenciés** : Fourniture d'un certificat médical (ou photocopie) de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition.

## **Assurances**

- Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence
- Il incombe aux autres engagés de s'assurer personnellement
- Il est expressément indiqué que les engagés participent sous leur propre et exclusive responsabilité.

**Chronométrage : le chronométrage sera géré par KMS.**

## **Article 4 : Engagement**

- Tout engagement est personnel, ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

## **Article 5 : Modalités d'organisation des épreuves**

- < > : Toute affectation de dossard est ferme et définitive
- **Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.**
- Des pointages seront organisés, tout coureur non pointé sera disqualifié
- Le retrait des dossards se fera le samedi 20 juillet de 9h00 à 19h00 à la salle des fêtes d'Embrun

Tout coureur qui abandonne remettra son dossard au point de contrôle le plus proche

## ***RAVITAILLEMENT***

### ***26km***

- 9 km solide, liquide
- 13 km liquide
- 16 km solide, liquide
- 21 km liquide
- Matériel obligatoire
- Réserve d'eau d'un litre minimum, téléphone portable et sifflet, gobelet. Toutes précautions nécessaires en prévision de forte chaleur (casquette, lunettes) ou de mauvais temps (veste de pluie, coupe-vent)

### ***12km***

5 km solide/liquide

- Assistance médicale :

Une assistance médicale est organisée sur le parcours et à l'arrivée. Le médecin (Mme BENOIT-CRESPIN Danièle) sera habilitée à décider de non-participation d'un engagé ou de la mise hors course de tous concurrents paraissant inapte à poursuivre l'épreuve.

## Croix rouge

- Respect de l'environnement :

Les concurrents s'engagent à respecter le site qu'ils traversent en ne sortant pas des sentiers balisés mis en place. Il est formellement interdit de jeter des débris sur le parcours. Tout manquement à ces règles entraînera la disqualification du participant.

*Nous vous sensibilisons sur le fait que toute fréquentation des milieux naturels peut engendrer des effets directs et indirects sur les habitats naturels, les espèces et les habitats d'espèce. La pratique de sports de pleine nature en dehors des chemins et sentiers prévus à cet effet, dégrade les milieux naturels sensibles par piétinement (compactage des sols qui entraîne une modification de la qualité physique des sols, qui ne seront plus favorables pour accueillir certaines plantes) et par un phénomène d'érosion important (perte des couches superficielles de sol), et provoque le dérangement d'espèces patrimoniales sensibles.*

- Sécurité sur le parcours : Les concurrents s'engagent à respecter toutes les consignes données par l'Organisateur via ses « signaleurs »,
- Les « signaleurs » pour votre sécurité veilleront au respect de ces règles,
- Les bicyclettes, engins à roulettes et/ou motorisés sont formellement interdits sur le parcours,

## **Article 6 : Droit à l'image**

Par sa participation à la course, chaque concurrent autorise expressément les organisateurs à utiliser ou à faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire, son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour.

## Remise des récompenses

14k pour le 12km

15h pour le 26km